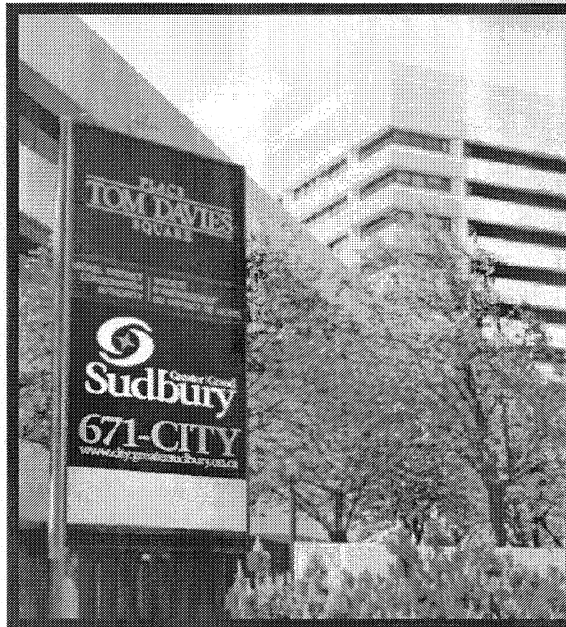


*Vision: The City of Greater Sudbury is
a growing, world-class community
bringing talent, technology and a great
northern lifestyle together.*

*Vision : La Ville du Grand Sudbury est une
communauté croissante de calibre
international qui rassemble les talents, les
technologies et le style de vie exceptionnel*

Agenda Ordre du jour



For the
City Council
Meeting
to be held

Pour la réunion
du
Conseil municipal
qui aura lieu

Thursday, January 15, 2004

jeudi 15 janvier 2004

at 7:00 p.m

à 19 h

**Council Chamber
Tom Davies Square**

**dans la Salle du Conseil
Place Tom Davies**

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
QUI AURA LIEU LE **JEUDI 15 JANVIER 2004** À 19 h
DANS LA SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

- 16 h **COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION «À HUIS CLOS»**
SALLE DE COMITÉ C-11, PLACE TOM DAVIES
Objet de la réunion : des questions juridiques et des questions portant sur le personnel et sur des propriétés
- 19 h **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS.)

La salle du Conseil de la Place Tom Davies est accessible en fauteuil roulant. Si vous désirez obtenir un appareil auditif, veuillez communiquer avec le greffier municipal, avant la réunion. Les personnes qui prévoient avoir besoin d'assistance doivent s'adresser au bureau du greffier municipal, au moins 24 heures avant la réunion, aux fins de dispositions spéciales. Veuillez composer le (705) 671-2489, poste 2475; appareils de télécommunications pour les malentendants (ATS) (705) 688-3919. On peut consulter l'ordre du jour au site Web de la Ville à l'adresse suivante www.greatersudbury.ca.

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

{AUCUNE}

DÉLÉGATIONS / EXPOSÉS

4. Rapport daté du 8 janvier 2004 du directeur général des Services de développement économique et de planification au sujet de l'adjudication de la soumission L'Ontario branché / Geo-Smart
(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 1 - 3
- Doug Nadorozny, directeur général des Services de développement économique et de planification
 - Jody Cameron, agente de développement économique - technologie
5. Rapport daté du 29 décembre 2003 du directeur général des Services corporatifs au sujet des séances à huis clos
(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT) 4 - 6
- Ron Swiddle, directeur des Services juridiques / avocat municipal
- (Ce rapport décrit la nature des séances à huis clos, tant pour la gouverne du Conseil que pour les spectateurs chez eux.)

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire Craig, président de la réunion, rapportera toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES PRIORITÉS du 2004-01-14

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire Kett, président du Comité des priorités, saisira le Conseil de toute question nécessitant l'approbation de ce dernier.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION du 2004-01-13

À cette étape de la réunion, le conseiller Thompson, président du Comité de planification, saisira le Conseil de toute question nécessitant l'approbation de ce dernier.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(Résolution préparée pour les articles C-1 à C-14 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions et on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

<u>PROCÈS-VERBAUX</u>	<u>PAGE N°</u>
C-1 Rapport n° 1, réunion inaugurale, procès-verbal du 4 décembre 2003 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)	M1 - M14
C-2 Rapport n° 2, Conseil municipal, procès-verbal du 11 décembre 2003 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)	M15 - M58
C-3 Rapport n° 1, Comité des finances, procès-verbal du 18 décembre 2003 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)	M59 - M63
C-4 Rapport n° 1, Comité des priorités, procès-verbal du 14 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) (PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ)	
C-5 Rapport n° 1, Comité de planification, procès-verbal du 13 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) (PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ)	
C-6 Rapport n° 2, Comité des finances, procès-verbal du 14 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ}	
C-7 Rapport n° 1, Comité des candidatures, procès-verbal du 12 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ}	
C-8 Rapport du Conseil des Services policiers du Grand Sudbury, procès-verbal du 20 novembre 2003 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M64 - M67
C-9 Rapport n° 9, Service de santé publique de Sudbury et du district, procès-verbal du 20 novembre 2003 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M68 - M76

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

PROCÈS-VERBAUX (suite)

PAGE N°

- C-10 Rapport de l'Office de protection de la nature du district du Nickel, procès-verbal du 3 décembre 2003
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) **M77 - M79**
- C-11 Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal du 6 janvier 2004
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) **M80**
- C-12 Rapport de la Société de logement du Grand Sudbury, procès-verbal du 25 novembre 2003
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) **M81 - M90**

SOUMISSIONS

{AUCUNE}

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-13 Rapport daté du 15 décembre 2003 du directeur général par intérim des Services d'urgence au sujet du protocole d'entente - modèle et programme d'éducation et de formation pré-service pour pompiers
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) **(CONSULTEZ LE RÈGLEMENT 2004-11A)** **7 - 9**
- C-14 Rapport daté du 9 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs au sujet des réserves de 2003
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) **10 - 11**

SONDAGE(S) TÉLÉPHONIQUE(S)

{AUCUN}

RÈGLEMENTS

LES RÈGLEMENTS SUIVANTS PARAISSENT POUR TROIS LECTURES :

- 2004-1 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR CONFIRMER LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
LORS DE SA RÉUNION DU 15 JANVIER 2004

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

PAGE N°

2004-2 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2003-300 RÉGISSANT LES POLITIQUES ET PROCÉDURES D'APPROVISIONNEMENT

(Ce règlement met à jour le libellé de l'annexe C à des fins de constance. Ce règlement corrige deux erreurs typographiques.)

2004-4 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2003-295 AFIN DE DÉLÉGUER UNE AUTORITÉ PARTICULIÈRE AUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AFIN DE S'OCCUPER DE CERTAINES QUESTIONS AU NOM DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport daté du 4 décembre 2003 du directeur général des Services de développement économique et de planification

12 - 16

(Ce règlement porte sur la révision du règlement sur la délégation afin de donner des directives au sujet de qui fait quoi quant à la Loi sur la réforme du logement social.)

2004-5A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'AVOCAT MUNICIPAL À PRENDRE DES MESURES AU NOM DE CERTAINES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Rapport daté du 5 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs.

17 - 18

2004-6 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE 2002-202

Rapport daté du 9 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs

19 - 20

(Ce règlement modifie le règlement sur la procédure afin de prévoir :

- deux adjoints au maire au lieu de trois,
- des mandats de dix-huit mois au lieu d'un an pour les adjoints au maire,
- la présidence du Comité des priorités par un président autre qu'un adjoint au maire.

Ce règlement modifie aussi le règlement 2003-316A qui nomme les adjoints au maire en prévoyant un mandat de dix-huit mois.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

PAGE N°

- 2004-7Z 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-304, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE NICKEL CENTRE

(Ce règlement redéfinit le zonage de l'ancienne école Robert Jack à « I-1 » afin d'ajouter des bureaux, des laboratoires scientifiques ou médicaux et des studios d'audiovisuel à la liste des utilisations permises dans une zone « I » - 1552587 Ontario Ltd., parcelle 45419, étant le lot 321, plan M-1096, lot 5, concession 2, canton de Garson.)

- 2004-8F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2003-324F POUR ÉTABLIR DIVERS FRAIS D'UTILISATION POUR CERTAINS SERVICES FOURNIS PAR LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Réunion du Comité de planification du 13 janvier 2004

Réunion du Comité des priorités du 14 janvier 2004

(Ce règlement met à jour le règlement sur les frais d'utilisation afin de mettre en oeuvre la politique sur moins de cinq autobus comme la décrit le rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au Comité des priorités tenu le 14 janvier 2004 et il fait aussi les modifications de planification convenues par le Comité de planification de cette semaine.)

- 2004-9A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-165A AFIN DE NOMMER DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement met à jour la liste d'inspecteurs pour le règlement sur la construction, les agents d'application de règlements municipaux et des agents de contrôle des animaux.)

- 2004-10F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PERCEVOIR UNE PARTIE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2004 AVANT L'ADOPTION DES ESTIMATIONS

Rapport daté du 9 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

PAGE N°

2004-11A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC L'ONTARIO ASSOCIATION OF FIRE CHIEFS, SA MAJESTÉ LA REINE AUX DROITS DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO REPRÉSENTÉE PAR LE BUREAU DU COMMISSAIRE DES INCENDIES DE L'ONTARIO DU MINISTÈRE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LE CAMBRIAN COLLEGE OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY POUR LE MODÈLE ET LE PROGRAMME D'ÉDUCATION ET DE FORMATION PRÉ-SERVICE POUR POMPIERS

Rapport daté du 15 décembre 2003 du directeur général par intérim des Services d'urgence

7 - 9

LE RÈGLEMENT SUIVANT PARAÎT POUR UNE TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE :

2003-275 3^E UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR FERMER UNE PARTIE DU CHEMIN LONG LAKE, LA DÉCLARER EXCÉDENTAIRE ET EN AUTORISER LA VENTE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ACHATS

Réunion du Comité de planification tenue le 13 janvier 2004

(1^{re} et 2^e lecture, réunion du Conseil municipal tenue le 23 octobre 2003.)

CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT

C-15 Rapport daté du 2 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs au sujet des audiences du CRTC - service interurbain planifié au sein de la Ville du Grand Sudbury.

23 - 25

(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)

(Ce rapport sert de mise à jour pour le Conseil sur les progrès accomplis dans le dossier du service interurbain planifié au sein de la Ville du Grand Sudbury.)

Les règles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ne permettraient pas aux fournisseurs de services téléphoniques de fournir un service sans frais dans toute la région de la Ville du Grand Sudbury mais au printemps 2001, le CRTC envisageait de modifier les règles en cours.)

C-16 Rapport daté du 7 janvier 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de la liste de rotation des adjoints au maire par intérim pour l'année 2004

26 - 28

(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport daté du 7 janvier 2004, avec pièces jointes, du directeur général des Travaux publics au sujet d'un nouvel approvisionnement en eau - collectivité de Levack
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

29 - 32

MOTIONS

- R-2 **Présentée par le conseiller Kett :**

QUE l'on demande au personnel de rédiger un rapport à l'intention du Conseil d'administration de la Société de développement communautaire de l'Aéroport de Sudbury montrant en détail la faisabilité de faire les modifications suivantes à la Société de développement communautaire de l'Aéroport de Sudbury ainsi que les procédures nécessaires pour ce faire :

1. Que le nombre de membres du Conseil d'administration de la Société de développement communautaire de l'Aéroport de Sudbury soit réduit de treize (13) à neuf (9) et que le Conseil se compose des personnes suivantes :
 - a) au moins deux (2) membres du Conseil nommés par le Conseil municipal;
 - b) au moins deux (2) membres du Conseil choisis par la Société de développement communautaire du Grand Sudbury;
 - c) au moins cinq (5) membres du Conseil nommés parmi des citoyens qualifiés de la Ville du Grand Sudbury, afin d'y siéger à la discrétion du Conseil municipal.
2. Que l'on fasse circuler ce rapport parmi les membres du Conseil d'administration (Conseil municipal) lors de la réunion du 14 janvier 2004 du Comité des priorités pour considération de la part de ce comité siégeant à titre du Conseil d'administration à cette date.

ADDENDA

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

AVIS DE MOTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 h (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

***{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS
22 h.}***

Le 9 janvier 2004

**THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL**

**CORRIE-JO CAPORALE,
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**